DuoDay : changer de regard

La Ville de Beauvais a participé, en novembre, au DuoDay, organisé dans le cadre de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées. 19 personnes en situation de handicap, en binôme avec un professionnel volontaire, ont fait une plongée en immersion dans les services de la collectivité et contribué ainsi à changer le regard sur le handicap.

Plusieurs agents de la Ville et de l'Agglomération du Beauvaisis ont ainsi présenté leurs métiers et leurs missions dans le cadre de ce DuoDay en participant pour la 2e année à cette opération nationale. Avec l'objectif de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le monde professionnel, cette journée leur donne l'opportunité de découvrir un environnement de travail, de préciser un projet professionnel, d'amorcer un parcours d'insertion ou de convaincre un employeur de ses possibilités.

Pour cette édition, les associations Unapei de l'Oise et PEP Grand Oise, qui accueillent des personnes en situation de handicap mental, étaient partenaires de l'opération. Les services et métiers ont été ciblés en fonction de leurs aspirations et projets professionnels. Dans nos collectivités, cette initiative a permis à 19 Duos de se former et d'évoluer dans plusieurs services et directions à la découverte de missions variées : au garage, au parc Marcel-Dassault, à la recyclerie, au sein du service propreté urbaine, dans deux gymnases, à l'Aquaspace, auprès des personnes âgées au service "restauration" de la Résidence la Clé des Champs, mais aussi dans les médiathèques, au centre social Malice, à la police municipale et au CCAS.

Deux duos ont également été formés au cabinet du maire, avec Ludovic et Sofia qui ont constitué un binôme avec le Maire Franck Pia et Isabelle Soula, adjointe en charge de la solidarité.

Un DuoDay « inversé », le DayDuo, a été organisé dans les ateliers de l'ESAT du Thérain avec Isabelle Soula accompagnée des adjoints et conseillers délégués : Jérôme Liévain, Ludovic Castanié, Charles Locquet, Yannick Matura, Vanessa Foulon et Corinne Fourcin.

sur le handicap !

Trois questions à Franck Pia

Quels souvenirs avez-vous de cette expérience DuoDay ?

J'ai été personnellement très heureux de participer à cette action. Ludovic, qui travaille à l'atelier de conditionnement de l'ESAT du Thérain, m'a accompagné pour suivre la journée d'un maire, dans mes rendez-vous et mes déplacements, à la découverte des missions des élus et des services. J'en retiens une très belle expérience humaine et de bons moments passés ensemble mais également la conviction que ces initiatives participent à faire changer les mentalités.

Comment abordez-vous la question de l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la Ville ?

Toute personne, quels que soient ses problèmes moteurs, sensoriels ou cognitifs, a droit à être réellement intégrée à la vie sociale, économique, professionnelle, éducative, ludique ou politique. Pour cela, nous savons tous qu'il faut supprimer chacune des barrières qui créent les situations de handicap dans la chaîne du cadre de vie pour rendre accessibles à tous, les lieux de formation, de travail, de loisirs, les services ou les commerces. C'est notre priorité.

Quelles sont vos grands objectifs dans ce domaine ?

Nous avons inscrit dans notre projet l'objectif de « prendre soin ». Prendre soin, c'est intégrer la santé dans nos politiques publiques, apporter une attention plus particulière aux plus fragiles mais aussi, et surtout, agir pour une société plus solidaire et inclusive.
C'est un travail de longue haleine que nous menons en concertation avec les associations, notamment, et qui préside à toutes nos décisions, réalisations ou rénovations.
Personne ne doit se sentir exclu, et c'est bien là notre objectif majeur.

Beauvais, vers plus d'accessibilité

« L'accessibilité, dans une ville, c'est la possibilité pour les personnes handicapées d'accéder à un lieu physique, en cas de handicap moteur, ou à des informations, en cas de handicap sensoriel, explique Jérôme Liévain, conseiller délégué en charge des questions liées au handicap. *Et c'est pour nous une priorité avec, chaque année, des travaux pour améliorer ou prendre en compte cette exigence. »* Dans ce cadre, la Ville intervient dans tous les domaines de la vie quotidienne dont :

Patrimoine bâti

Pour améliorer l'accès aux bâtiments et services publics, la Ville a récemment réalisé des travaux et des aménagements PMR à l'Elispace, au local Bellevue, aux archives municipales et à l'accueil de loisirs la Ribambelle. La nouvelle salle des fêtes de l'Elispace, inaugurée en octobre, a été intégralement conçue aux normes d'accessibilité et inclut un accès extérieur avec bande de guidage.

Espace public et cadre de vie

Pour ces travaux, c'est l'ensemble de la chaine de déplacement, incluant les bâtiments, les transports et la voirie, qui est pris en compte. Ces travaux portent sur l'abaissement des bordures de trottoirs, l'aménagement de cheminement, la création de places de stationnement PMR,

Jérôme LIÉVAIN, conseiller municipal en charge des Actions en faveur de l'accessibilité et des questions liées au handicap

l'installation de système répétiteur sonore sur les feux tricolores, la création de rampes d'accès voire la réfection complète d'une traversée piétonne ou de trottoirs. En 2020-2022, la Ville est intervenue dans une cinquantaine de lieux.

La mobilité

Les transports en commun sont un maillon essentiel de l'accessibilité. Ainsi la ville s'est engagée, à mettre en accessibilité tous les véhicules du parc Corolis, soit 39 bus dans les deux prochaines années. Cette opération comprend également des interventions sur le mobilier urbain, le marquage au sol et le cheminement.

L'accès à l'information et aux loisirs

Pour favoriser l'inclusion des personnes à mobilité réduite, la Ville travaille en partenariat avec le monde associatif et les usagers pour réaliser de nouvelles actions. En début d'année 2022, la mission Accessibilité de la Ville de Beauvais a, par exemple, fait installer un portique adapté et réservé aux jeunes en situation de handicap, âgés de 5 à 14 ans. En partenariat avec les établissements spécialisés, elle a mené également des actions dans les domaines de la citoyenneté, de la culture ou de l'insertion professionnelle.

Le Plan d'eau garde sa marque « Tourisme & Handicaps »

La base de loisirs du Plan d'eau du Canada vient de renouveler sa marque « tourisme et handicaps » pour une durée de cinq ans. Cette reconnaissance nationale salue l'engagement de la collectivité pour l'accessibilité aux loisirs pour tous pour les quatre handicaps : auditif, mental, moteur et visuel.
Cette démarche se traduit, notamment, par des travaux d'aménagements spécifiques, comme : des places de parking réservées, des accès facilités à la baignade, des systèmes d'aide à l'audition, des zones de repos et des aires de jeux adaptées, une signalétique simplifiée, un guichet d'accueil, de sanitaires et des douches accessibles.